



Edito : Ce N° est consacré à un fait d'actualité : la sécheresse. Les conséquences sur la rivière Cher : on frôle de près la catastrophe écologique, les professionnels du tourisme fluvial sont touchés, les agriculteurs sont inquiets. Ajoutons à cela des constats déplorables de gestion de la rivière en

aval de Tours. Et que se passe-t-il malgré les interventions des uns et des autres en haut lieu ?

RIEN. Alors nous sommes en droit de nous poser des questions.

N'y a-t-il pas de plan de rechange en période de sécheresse? Ne pourrait-on pas remonter les barrages pour assurer des réserves d'eau, puisque les poissons migrateurs ne peuvent pas passer ? Et bien d'autres questions encore. Faut-il attendre une catastrophe naturelle pour prendre des décisions? Nos préfets devraient de temps à autre se rendre sur place pour constater les dégâts et arrêter de se ranger derrière des textes inapplicables devant des situations très préoccupantes.

SITUATION ABSURDE

Début mai. La passe à poissons du barrage du Grand Moulin de Ballan, en aval de Tours, est à sec ! Les poissons migrateurs, et principalement l'Alose, s'il y a, ne pourront donc pas arriver jusqu'à Tours. La sécheresse est certainement partiellement en cause. Constat : la vanne du pertuis est ouverte ! Avec le débit particulièrement faible du Cher en cette période exceptionnelle le bief ne peut donc atteindre le niveau haut de la passe à poissons. Niveau obligatoire pour que la passe puisse fonctionner. Qui a décidé Quoi ? Quoi qu'il en soit si les poissons ne peuvent plus remonter, la position couchée des barrages mobiles ne se justifie plus ! Le Président du syndicat du Cher est intervenu par courrier une nouvelle fois le 5 mai auprès du préfet d'Indre et Loire avec photos à l'appui (voir ci-dessous). On espère cette fois que le préfet ne continuera pas à faire la sourde oreille.



LA SECHERESSE CONJUGEE AVEC LES BARRAGES COUCHES

Plusieurs départements sont concernés par la sécheresse en France. Pour le moment le préfet d'Indre et Loire a décidé des mesures concernant l'Indrois. Les départements 37 et 41 ne sont pas encore déclarés en situation de crise, mais cela ne saurait tarder. Il suffit de regarder le lit du Cher pour comprendre la situation. Premiers touchés : les agriculteurs qui ne peuvent plus irriguer normalement. Viennent ensuite les professionnels du tourisme fluvial : les bateaux à passagers du bief de Chenonceau doivent préalablement enlever les pierres du chenal qu'il utilisent pour pouvoir encore exploiter leurs bateaux. Les loueurs de canoës sont aussi en difficulté. Certains biefs ne sont pas praticables (zones inférieures à 10 cm d'eau !). On redoute une diminution importante des nappes phréatiques alimentées par les réserves d'eau habituelles quand les barrages mobiles sont remontés.

NOUS SOMMES PRES D'UNE CATASTROPHE ECOLOGIQUE

Que dire enfin de la faune aquatique ? Les images parlent d'elles-mêmes. Des poissons meurent d'asphyxie. Les rejets des stations d'épuration ne sont plus dilués dans la masse d'eau habituelle. Odeurs nauséabondes. Des algues vertes et noires filandreuses et cotonneuses se développent comme dans des mares aux eaux douteuses.

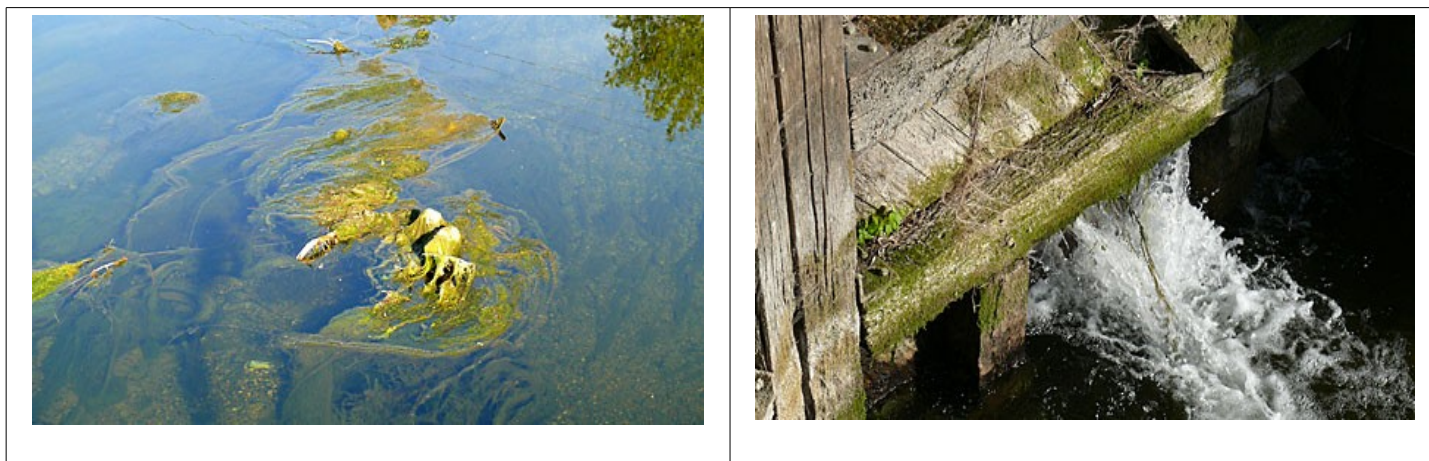
Que dire aussi des poissons migrateurs ? S'il y en avait il ne pourraient pas passer dans 10 centimètres d'eau. Pardonnez cet humour dans une telle situation mais il va falloir que les Aloses se mettent à genoux pour boire ! Dans un telle situation la solution des éclusées à poissons (fausses bassinées) laissent encore une chance aux migrateurs, mais de toute façon, comme vous l'avez lu plus haut, ils ne peuvent plus passer au Grand moulin de Ballan. Les photos ci-dessous ont été prises à Bléré (37)



Des poissons morts ont été signalés à Veretz (37) et à Bléré (ci-dessus). Comment peut-on en arriver là ? Pour des mesures visant à assurer la libre circulation des poissons migrateurs que l'on ne voit toujours pas en amont de Tours (mesure des barrages couchés). Sur un bureau il est facile de décider, mais c'est sans compter sur des situations comme celle-ci ou il aurait été judicieux de prendre des mesures conservatoires, ne serais-ce que pour les poissons autochtones que l'on est en train de détruire. L'équilibre biologique du Cher canalisé, établi depuis près de 170 ans est gravement menacé. Tout ça pour avoir écouté les prêchi-prêchas de technocrates et des irresponsables se targuant d'écologie dont une minorité intégriste prêchent les valeurs de la démolition des barrages. Heureusement il y a des écologistes responsables sur lesquels on compte vraiment pour rétablir une situation dont seuls les sages ont le secret.

La citation du mois : « dans les temps de tromperie universelle, dire la vérité est un acte révolutionnaire » (Georges Orwell)

Les photos ci-dessous ont été prises sur le site de Nitray à Athée sur Cher (37) :



Comme vous pouvez le constater, les vantaux d'écluses n'étant plus baignés dans l'eau subissent les effets du soleil. Le bois travaille et se déforme, entraînant leur destruction plus rapidement que prévu.

VERS UN PROJET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE LA VALLEE DU CHER CANALISE

Les Amis du Cher Canalisé ont toujours prônés la mise en place de passes à poissons. C'est la seule solution pour que la rivière puisse être exploitée pendant 5 mois de l'année par les professionnels du tourisme fluvial et par les usagers des loisirs de l'eau. Le tourisme « fluvestre », c'est-à-dire tout ce qui gravite de près autour de l'axe de la rivière, ne peut s'envisager sur une période restreinte à deux mois par an.....à moins d'accepter une rivière « morte » qui ne pourrait en aucun cas être le moteur d'un développement touristique générateur d'emplois dont la Région a besoin. **Dans un prochain numéro spécial** nous vous présenterons la première partie d'un projet que nous comptons présenter aux élus concernés. Celui-ci pourra devenir la trame d'une base de travail ou nous comptons bien participer activement dans une structure solide qui non seulement sera force de proposition mais qui sera reconnue par les pouvoirs publics. Il est urgent de travailler de près avec le syndicat du Cher, seule entité qui tient aujourd'hui le Cher à bout de bras, mais aussi avec les CCI, les Offices de Tourisme, Le pays Loire Touraine, les Conseils Généraux des deux départements et la Région.

Dans la précédente mandature des Conseils Généraux, le CG37 devait mettre en place un groupe de travail ou nous devions participer. Sur cet élan le CG41 devait être contacté pour travailler sur ce développement qui ne peut se limiter au seul département 37. Ceci n'a pas été le cas. La réponse systématique des pouvoirs publics et des collectivités départementales et régionales est de dire « ça coûte cher ». C'est pourquoi un investissement se doit d'apporter des retombées économiques. Nous avons des exemples où l'on a trouvé les moyens résultant d'une volonté politique forte. La vallée du Cher ne peut se contenter seulement du Cher à Vélo et des activités existantes. Ce projet sera chiffré. Encore une fois on recommencera certainement des études pour nous faire patienter (combien en faudra-t-il ?) mais il est évident que la patience a ses limites. Nous nous heurterons certainement encore une fois avec des organismes prônant l'arasement des barrages. Cela ne doit pas nous faire peur. Seule la volonté politique vers un projet de développement durable peut aboutir.

 **De Biefs en Écluses**
12^{èmes} Rencontres de l'ARECABE
«CANAL-AVENIR»
LE CANAL DE BERRY SES 3 BRANCHES

4 et 5 juin 2011



Nous y étions : la Foire à l'andouillette à Athée sur Cher à la mi-avril et une opération pédagogique sur le barrage de Roujoux à Veretz à la mi-mai

Nous y seront : Le comice agricole de Saint-Aignan les 28 et 29 mai, les 12èmes rencontres de l'Arcabe les 4 et 5 juin

LES NEWS ET LES BREVES – CA BOUGE AILLEURS

29 barrages manuels de l'Aisne et de la Meuse seront reconstruits.. le projet s'élève à 200 millions d'euros. Il inclut la modernisation et l'automatisation des ouvrages ainsi que les dispositifs de franchissement qui permettront de rétablir les circulations de poissons migrateurs. Il prévoit également de confier au partenaire choisi la production d'hydroélectricité, concourant concrètement à l'augmentation de la part d'énergie renouvelable. **(Quand on vous dit que c'est possible...)**

Yann Hélyary, Président du syndicat mixte du parc interrégional du Marais poitevin : « **Il nous tient à cœur de rétablir la liaison fluviale entre Niort et la mer, via Marans. Nous souhaitons développer le tourisme sur des péniches électriques. Il y a 80 km de voies navigables, c'est exceptionnel.** »

Les quais de l'Yonne à Auxerre seront réaménagés : voies piétonnes, aménagement paysager, voie cycliste, kiosque, etc.. Budget : 5M€.

Monthermé (Ardennes), aura bientôt son port . « nous possédons toutes les infrastructures touristiques nécessaires en hôtellerie, restauration et patrimoine ». Quai de 200m dont une partie réservée pour les pros : bateaux-restaurants ou bateaux-promenades. Création d'une capitainerie. Aire d'accueil pour les camping-cars. Coût estimé : 870 000€.

Montech (Tarn et Garonne) restructure son port. Bornes électriques neuves, quai gravillonné, éclairage public. Hyvernage possible à des prix modérés.

Le tourisme sur le canal du nivernais prend de l'ampleur : Grâce au programme européen Leader, les moyens de promotion se succèdent; les fiches « escales » localisent les ports, les écluses, les villages avec leurs différents services. Un pôle d'excellence rurale de plus de 5M€ devrait équiper 11 sites avec accès internet sans fil et informations touristiques.

Decize : **neufs projets devraient voir le jour avec 80 embauches à la clé.** Le plus important d'entre eux est l'aménagement du port de la Jonction.

PLUS BESOIN D'EXAMEN POUR UN USAGE FLUVIAL DE LA VHF

C'est confirmé, plus besoin de qualification pour utiliser une VHF **portative** en navigation fluviale ou côtière. Condition : puissance inférieure à 6W et qu'il ne dispose pas de l'A.S.N. (appel sélectif numérique)